

FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU POUR LA CROISSANCE EN AFRIQUE
DAKAR LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2008
DIALOGUE SUR L'AMELIORATION DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
FACILITATEUR : USHER SYLVAIN
SECRETAIRE GENERAL DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DE L'EAU

PLAN DU DEVELOPPEMENT

- 1.0 -Développement du contexte
 - 1.1 -L'Agenda de l'eau et de l'assainissement en Afrique
 - 1.2 -Présentation du secteur de l'Eau et de l'Assainissement en Afrique et les OMDs
 - 1.3 -Le Financement du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement
- 2.0 -L'amélioration des Performances des Sociétés d'eau et d'assainissement
 - 2.1 -Les sociétés de distribution d'eau potable
 - 2.2 -En matière de politique des services d'eau en Afrique
- 3.0 -Les Enjeux des Sociétés d'eau
 - 3.1 -La gestion des Ressources Humaines
 - 3.2 -La gestion de la clientèle et de la communication
 - 3.3 -La gestion de la maintenance des infrastructures
 - 3.4 -La mise en place et la gestion optimale des Systèmes d'Information
 - 3.5 -Les Problèmes à résoudre :
- 4.0 -Les enjeux de l'assainissement
 - 4.1 - Les Problèmes à résoudre

1.0 -Développement du contexte

1.1 -L'Agenda de l'eau et de l'assainissement en Afrique

Ce n'est que depuis une bonne dizaine d'années que la communauté internationale a pris à bras le corps les problèmes d'eau en général. L'agenda de l'eau et de l'assainissement a grandit encore d'intensité ces dernières années étant encore plus marquant en Afrique. En 2000, ce fut la présentation de la Vision Africaine de l'Eau pour le 21^{ème} Siècle, au 2nd Forum Mondial de l'Eau à la Haye, ensuite le Haut Comité Africain de Pilotage pour l'Eau voit le jour sous l'égide de la BAD, et la mise en place du Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau, la création de la Facilité Africaine de l'Eau, l'inclusion de l'eau dans le Programme du NEPAD, sans oublier la mise en place, à la BAD d'un département entièrement dédié aux problèmes liés à l'eau et l'assainissement, etc. Rien que pour l'année 2008 on peut citer : Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine en Egypte sur l'eau et l'assainissement, Semaine Africaine de l'Eau, Africasan en Afrique du Sud. Pour ce qui concerne l'année 2008, ces grandes rencontres ont été ponctuées par d'importantes déclarations et engagement sur l'eau au plus haut niveau des autorités des états. Mais jusqu'à quels points les problématiques des Sociétés d'eau et d'assainissement étaient-elles d'une manière ou d'une autre adressées dans ces déclarations ?

La rencontre de ce jour est une opportunité à saisir pour faire entendre les voix des sociétés d'eau et d'assainissement et ainsi faire part de leurs préoccupations et de leurs besoins, afin de jouer pleinement leur rôle d'intermédiaire incontournable qui est le leur dans la chaîne allant de la ressource en eau aux populations.

1.2 -Présentation du secteur de l'Eau et de l'Assainissement en Afrique et les OMDs

Le Continent Africain regroupant 53 pays est caractérisé par un taux de croissance de la population très élevé, 943 000 000 en 2005, 1 150 000 000 en 2015 et 1 940 000 000 en 2050, et un accroissement de la pauvreté. Parmi toutes les régions du Monde, l'Afrique est la seule qui s'est appauvrie au courant de ces dernières années. La population urbaine est de 39% aujourd'hui soit environ 366 Millions et va atteindre 53% les 25 prochaines années et la population rurale est de 61% soit 577 Millions. Le taux de croissance de l'urbanisation en Afrique est le plus élevé au monde soit 4% par an. D'ici 2020 l'Afrique va compter une dizaine de Mega cités avec plus de 5 000 000 d'habitants, et plus de 700 villes de plus de 100 000 Habitants.

Le Continent Africain est aussi caractérisé par son abondance en ressource en eau renouvelable, mais inégalement répartie sur le continent. Les Ressources d'eau renouvelable, de l'Afrique sont estimées à environ 5400 milliards de m³ par an et environ 15% sont des eaux souterraines. Mais seulement 4% de ces ressources en eau renouvelable sont utilisées dans le cadre de l'eau potable, l'irrigation et l'énergie électrique. Pour le reste, elles se déversent dans les océans sans être exploitées ou sont absorbées dans les déserts.

L'accès à l'eau potable et les OMD en quelques chiffres

- Selon les chiffres les plus récents, 602 millions d'habitants ont accès à l'eau potable
- L'augmentation de la couverture ne suit pas l'accroissement de la population africaine,
- Dans 16 pays africains, l'accès à l'eau potable est inférieur à 50%,
- Depuis 1990, c'est environ 245 000 000 d'individus qui ont eu accès à l'eau potable et ceci est insuffisant pour l'atteinte des OMD pour l'Afrique, 26 pays africains sur 53 pourront atteindre les OMD en 2015
- Pour atteindre les OMD sur le continent, il faut qu'environ 300 000 000 d'africains puissent avoir accès à l'eau potable entre 2006 et 2015 soit 33 millions de personnes par an

L'assainissement Adéquat en Afrique et les OMD en quelques Chiffres

- 360 millions d'africains ont accès à un assainissement adéquat en 2006
- L'augmentation de la couverture ne suit pas l'augmentation de la population. Dans environ 40 pays africains le taux de couverture en assainissement adéquat est inférieur à 50%.
- 6 pays africains seulement sont en voie d'atteindre les OMD relatif à l'Assainissement
- Plus de 400 millions d'africains doivent avoir accès à un service adéquat d'assainissement afin que l'Afrique puisse atteindre les OMD relatif à l'assainissement pendant la période 2006 à 2015

1.3 -Le Financement du Secteur de l'Eau et de l'Assainissement

Les financements recherchés aujourd'hui dans le cadre du secteur ont pour objectif essentiel l'amélioration substantielle de l'accès à l'eau potable et à un service d'assainissement adéquat à cette large frange de la population africaine, qui vie en-dessous du seuil de pauvreté et ne peut supporter la charge financière des coûts d'un service assurant une qualité minimale. Cela passe bien-sûr par une amélioration globale des conditions de desserte, en un mot un par le renforcement des performances de sociétés d'eau et d'assainissement, aussi bien dans le cadre de l'exploitation quelquefois monopolistiques des grandes villes africaines, que dans le cadre des collectivités locales en charges du service public de l'eau et de l'assainissement dans les petites villes et villes moyennes des pays sur le continent, sans oublier l'amélioration des conditions en milieu rural souvent délaissé, alors qu'il abrite la majorité des africains.

Les infrastructures en eau requièrent un financement adéquat quand on connaît les caractéristiques très capitalistiques de ces équipements dont l'amortissement est de 25 à 50 ans. La mobilisation de financements privés demeure extrêmement difficile du fait de la rentabilité intrinsèque de ce type de financement qui n'a de sens que dans une sécurité de moyen et long terme suffisant. Tel qu'articulé dans la Vision Africaine sur l'Eau pour 2025, le besoin annuel en investissement pour le développement des infrastructures en eau est estimé à 20 Milliards de Dollars US par an de 2000 à 2025. Un investissement initial annuel de 10 Milliards de Dollars US est nécessaire pour répondre aux besoins immédiats en eau – (décomposé comme suit : 6 Milliards de Dollars US pour répondre aux besoins primaires en eau potable et assainissement, 2 Milliards de Dollars US pour la promotion de l'agriculture irriguée et 2 milliards de Dollars US pour appuyer le développement institutionnel, le renforcement des capacités, la recherche, l'éducation et la gestion de l'information).

D'énormes besoins en infrastructures sont identifiés, des projets quelquefois très coûteux mais nécessaires, et les sources traditionnelles de financement rétrécissent par rapport aux besoins toujours grandissants. Le paradoxe est que s'adressant aux partenaires financiers, il est souvent reproché le faible nombre de dossiers présentés par l'Afrique par rapport aux capitaux éventuellement disponibles. *(Les chiffres les plus récents de l'évolution du financement des infrastructures seront communiqués lors des précédentes sessions de l'atelier)*

De nouveaux mécanismes de financement et de partenariat doivent être mis en place pour satisfaire tous ces besoins. Le récent projet de l'Association Africaine de l'Eau relatif à la mise en place d'un outil de notation et d'évaluation de la solvabilité des sociétés africaines d'eau et d'assainissement dans le but d'explorer les marchés locaux pour le financement des infrastructures de l'eau et de l'assainissement peut être considéré comme un début de solutions à la recherche de financements innovants.

2.0 -L'amélioration des Performances des Sociétés d'eau et d'assainissement

2.1 -Les sociétés de distribution d'eau potable

L'eau potable sûre et en quantité suffisante n'est toujours pas une question à prendre pour acquit partout dans le monde. Dans les pays en développement, la fourniture d'eau potable sûre demeure toujours une tâche difficile. Mais, l'approche pour résoudre les problèmes d'approvisionnement en eau ne relève pas de la science infuse! Il n'y a pas beaucoup de différences dans les systèmes d'approvisionnement en eau : L'eau brute doit être soustraite, traitée si nécessaire, distribuée et l'ensemble des opérations du système doit être financé. En dépit de cette simplicité

d'organisation apparente, beaucoup de services d'eau, à travers le monde et particulièrement en Afrique, ont montré des tendances inconsistantes dans leurs opérations et ont dû entreprendre des réformes.

Par exemple, après quelques performances en Afrique dans les années 80 et 90, les 10 dernières années ont vu l'émergence de réformes importantes des services d'eau et d'assainissement dans beaucoup de pays d'Afrique. Il y a eu des concessions en Afrique du Nord (le Maroc et l'Egypte); participation de secteur privé (PSPs) en Afrique de l'Ouest (Sénégal, Ghana et Burkina Faso); renforcement dans la gestion de sociétés publiques en Afrique Australe et Orientale (Ouganda, Tanzanie, Zambie, Ethiopie, Lesotho, Botswana et Afrique du Sud). Aujourd'hui on voit l'émergence de partenariat SUD-SUD avec des sociétés publiques dans leur pays qui s'expatrient en constituant des structures privées, telles que l'ONEP du Maroc qui a obtenu un contrat au Cameroun, ainsi que RAND WATER de l'Afrique du SUD qui a fait de même au Ghana. À cet égard, des solutions locales se dégagent chaque année ainsi qu'un ensemble de connaissances, qui doit être connu par les décideurs politiques et les praticiens de secteur de l'eau et de l'assainissement. La capitalisation de ces expériences est un atout majeur pour le secteur de l'eau en Afrique et gagnerait à être partagée de manière durable dans un cadre spécifique et approprié. Malheureusement, la plus part de ces réformes n'ont affectés que les grandes agglomérations africaines et que dans leurs zones habitables conventionnelles. Le milieu rural et les zones périurbaines où sont logés une grande partie de la population n'ont pas été directement touchés par ces vagues de réformes. En effet, l'urbanisation galopante en Afrique, comme cela a été mentionné plus haut, se développe dans les pires conditions de sites, rendant les extensions de réseau coûteuses et inexploitable. Cela a donné naissance à de nouvelles formes d'activités prisent en compte par des petits entrepreneurs privés locaux, se chargeant de la fourniture l'eau aux populations démunies des zones périurbaines, et cela à des tarifs souvent largement supérieurs à ceux de la structure étatique ou privée chargée du service public de l'eau et pour lequel l'on peut aussi émettre des réserves sur la qualité de l'eau vendue, principalement à cause du contenant servant au transport et de la manipulation.

Dans le cadre des réformes, nous observons aussi aujourd'hui une forte volonté à la décentralisation des pouvoirs publics dans les états africains, débouchant sur un transfert de compétences des services tels que l'eau et l'assainissement aux collectivités locales. Ceci tout en étant une situation qui à terme favorisera la desserte et améliorera l'accès à l'eau potable, et au service d'assainissement adéquat, est aujourd'hui une pression supplémentaire très forte sur le secteur en général, car nécessitant des ressources financières importantes pour réaliser de nouveaux investissements ou mettre les infrastructures locales existantes à niveau, sans oublier le renforcement de capacités incontournables et nécessaire pour ces nouveaux gestionnaires du service public de l'eau et de l'assainissement.

Dans l'optique de l'amélioration des performances des sociétés d'eau, d'autres formes de collaboration des sociétés d'eau avec le secteur privé ont aussi vu le jour, s'agissant par exemple de l'externalisation de certaines opérations d'exploitation, des contrats d'assistance spécifiques, de la gestion des fichiers clientèles, de contrat de recherche de fuites etc.

L'Association Africaine de l'Eau a relevé le fait qu'il y a un besoin pour une approche nouvelle et de nouvelles formes de leçons à apprendre ainsi que des expériences planétaires à échanger, pour améliorer les performances des sociétés d'eau en Afrique et au delà, rendre plus efficiente la desserte auprès des populations africaines pour un développement durable.

2.2 -En matière de politique des services d'eau en Afrique

Les préoccupations suivantes doivent désormais être prises en compte.

- Les problèmes liés au management, à la régulation et aux choix politiques dans le secteur de l'eau et de l'assainissement doivent être des priorités.
- La définition de l'implication du secteur privé dans le secteur doit être clarifiée
- La couverture des coûts d'exploitation des sociétés doit être analysée et des leçons doivent en être tirées afin de définir la tarification optimale.
- Des nouveaux types de financements doivent être mobilisés pour moderniser les infrastructures du secteur et les institutions.
- Des lois sur l'eau doivent être rédigées, proposées et généralisées.
- Des Institutions de régulation commerciales et environnementales doivent être établies.
- Des réformes institutionnelles radicales - comprenant la privatisation ou des délégations de gestion appropriés - doivent être identifiées et les politiques associées comprises.
- Les politiques et les opérateurs doivent être au même niveau d'information par rapport aux enjeux sectoriels. (renforcement de capacité)

3.0 -Les Enjeux des Sociétés d'eau

En matière d'exploitation, les enjeux des sociétés dans le contexte exposé ci-dessus sont de 3 ordres :

- La gestion des Ressources Humaines
- La gestion de la clientèle et de la communication
- La gestion de la maintenance des infrastructures
- La gestion optimale des systèmes d'information

3.1 -La gestion des Ressources Humaines

Dans cette globalisation, l'ouverture de frontière et l'ère accrue de compétition internationale, les défis des sociétés s'accroissent et leurs besoins de développement s'accélèrent. Les hommes et les femmes représentent un levier important pour les changements que les sociétés doivent entreprendre. L'apparition d'une nouvelle culture dans les Sociétés et les nouveaux comportements réclament l'établissement d'une Gestion Prévisionnelle des Ressources Humaines adaptée aux réalités africaines. L'objectif est de permettre aux sociétés d'avoir à temps des personnes compétentes et motivées pour mener à bien les travaux nécessaires en leur permettant de valoriser leurs talents avec efficacité à un coût accessible et dans la meilleure atmosphère sociale. Les sociétés doivent avoir des nouveaux outils afin de maximiser sur les compétences : mieux repérer, gérer et promouvoir les compétences du personnel et ainsi assurer un meilleur recrutement, et une meilleure formation.

3.2 -La gestion de la clientèle et de la communication

Les exigences des clients sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses. Les améliorations apportées aux services de la gestion clientèle dans les Sociétés ne suffisent plus et sont considérées par les clients comme des acquis. Les clients demandent toujours plus: des services personnalisés; une écoute permanente, une réactivité dans le traitement de leurs doléances et surtout un professionnalisme. Pour cela, les intervenants dans le domaine de la clientèle doivent disposer des moyens, techniques et outils nécessaires pour répondre aux attentes des clients et satisfaire à leurs demandes. La vision de l'Entreprise doit être favorable à l'orientation client et à la qualité de service.

3.3 -La gestion de la maintenance des infrastructures

La situation actuelle de l'exploitation d'un grand nombre de sociétés d'eau et d'assainissement opérant en zone urbaine est caractérisée par de faibles investissements en matière d'infrastructures, un réseau vieillissant, un déficit de la ressource, un volume d'eau non comptabilisée très élevé entraînant inéluctablement une détérioration constante du taux de rendement, un manque de plan fiable pour les anciens réseaux malgré l'utilisation d'un SIG (Système d'Information Géographique) pour les réseaux les plus récents, et enfin un besoin important en investissements.

La gestion de la maintenance consiste à effectuer un certain nombre d'opérations périodiques ou occasionnelles sur les équipements et ouvrages, pour conserver le potentiel et la capacité initiale du matériel afin d'assurer la continuité et la qualité du service et retarder les investissements. Une étude a démontré que plus de 40% des équipements sont non fonctionnels après 10 ans dus principalement, à l'absence de politique de maintenance, l'insuffisance de capacités au niveau des ressources humaines, au mauvais choix technologiques, et enfin au manque de moyens financiers pour mettre en place une politique efficiente de maintenance.

Malgré le besoin d'investissements important, tous conviennent que l'utilisation optimale de l'existant conditionne le renforcement des infrastructures, faute de quoi le cycle *renouvellement-exploitation-dégradation précoce* serait une spirale sans fin, entraînant le service public vers un échec assuré.

3.4 -La mise en place et la gestion optimale des Systèmes d'Information

Aujourd'hui, une nécessité incontournable, les Systèmes d'Information sont le cœur du management des sociétés modernes. Encore à des coûts considérés comme élevés, pour certaines Sociétés d'eau un système d'informations performant semble prohibitif. Les systèmes d'informations permettent l'élaboration de stratégies performantes, participent à la gouvernance, à l'organisation, à la transformation, à l'amélioration de la gestion clientèle, à la prévision, et à l'implantation d'un réseau en entreprise, nécessaire pour une réactivité efficiente de l'entreprise.

3.5 -Les Problèmes à résoudre :

Globalement les problèmes à résoudre sont nombreux mais nous n'en citerons que quelques uns :

- Identification des réseaux et mise à jour des plans afin d'améliorer l'exploitation
- Diminuer la pression exercée sur la ressource en limitant les fuites et le gaspillage
- Améliorer les rendements de réseau
- Juguler les fuites de réseau

- Assurer une continuité du service en quantité et en qualité
- Fiabiliser les comptages à la production et à la distribution
- Assurer un niveau de production satisfaisant
- Minimiser les temps d'arrêt des équipements pour réparation
- Assurer la longévité des ouvrages par l'application d'une bonne maintenance préventive et assister par ordinateur MAO
- Assurer une bonne formation par un renforcement de capacité permanent
- Fiabilisation des données d'exploitation par un système d'information performant

Les besoins à satisfaire sont en tout état de cause de pouvoir faire face à la demande sans cesse croissante en améliorant la disponibilité des ouvrages et équipements. Concernant aussi les Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'Afrique peut rattraper quelques peu son retard, en optimisant l'exploitation de ses équipements et en luttant contre les fuites de réseaux pour préserver ses ressources. D'une manière plus directe les besoins à satisfaire sont l'amélioration des coûts d'exploitation afin de dégager des marges satisfaisantes pour réaliser des investissements.

4.0 -Les enjeux de l'assainissement

Il reste environ une décennie pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Pourtant beaucoup de pays en particulier en Afrique et Asie du sud, ne sont pas sur le bon chemin pour les atteindre. Les exemples d'échecs ou d'efforts inconsistants abondent: les ressources insatisfaisantes et une gouvernance faible contribuent à ce que plus de 10 millions d'enfants meurent annuellement de maladies aisément évitables ; seulement 3/5 des ménages à faible revenu en milieu urbain et un 1/4 des ménages à faible revenu en milieu rural dans les pays en développement ont accès aux installations assainissement améliorées.

Plus de deux milliards d'habitants urbains dans les pays en voie de développement emploient les installations sanitaires sur site tels que des cabinets à fosse, des fosses septiques et des zones privées à proximité de l'eau pour les excréta et le rejet de l'eau usée. En raison de la pénurie de l'eau, services incertains d'approvisionnement en eau et pour des raisons financières et économiques, l'assainissement du tout à l'égout à grande échelle n'est pas approprié dans la plupart des pays en voie de développement, particulièrement dans la majorité des villes en Afrique. Par conséquent, puisque la majorité des populations urbaines croissantes en Afrique comptera sur les installations d'assainissement sur site pendant des décennies à venir, d'importantes quantités de déchets fécaux devront être traitées dans les années futures.

Les programmes en cours de mise à disposition de latrines, visant à faciliter l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour l'assainissement, manque toujours de dispositifs organisés relatifs à la collecte et à la vidange, le transport, l'évacuation sûre, la réutilisation de l'eau usée, au traitement des déchets fécaux produits par les infrastructures de l'assainissement sur site. Les petits entrepreneurs locaux opérant dans la vidange mécanique ou manuelle des fosses septiques dans le transport, la mise à disposition, le traitement et la réutilisation, jouent un rôle crucial rarement reconnu officiellement et qui nécessiterait à être beaucoup mieux organisé.

4.1 -Les Problèmes à résoudre

L'assainissement est business et devrait contribuer au développement et à la croissance économique des villes. Pour développer des solutions sur mesure dans le contexte africain, les défis suivants ont besoin d'être adressés :

- Soutenir la capacité de recherches et la génération d'expertises africaines pour l'exécution de projets durables d'assainissement?
- Améliorer les succès courants déjà rencontrés dans de grandes villes (ex : Dakar, Ouagadougou etc.) pour les exploiter dans les petites et villes moyenne émergentes?
- Soutenir et favoriser des opportunités commerciales pour les petits fournisseurs de services et les sociétés d'assainissement ?
- Développer un réseau intégré de technologies de transport pour l'assainissement comprenant les camions de vidange des déchets fécaux et les systèmes d'égouts peu coûteux pour entretenir un environnement urbain hétérogène ?
- Optimiser l'économie d'éléments nutritifs et de l'eau tout en enlevant les microbes pathogènes et les polluants chimiques dans les excréta et le traitement de l'eau usée/ les systèmes de traitement?